

HAINAUT OCCIDENTAL

le courrier

www.actu24.be

Carrières d'Antoing : CBR respire et s'explique

« La cimenterie d'Antoing est un actif stratégique et il n'est donc pas question de la vendre » nous a dit hier son grand patron.

● François DESCY

En visite ce jeudi à la cimenterie CBR d'Antoing, pour annoncer l'augmentation de capital (lire la cadrée ci-dessous), André Jacquemart, directeur général de HeidelbergCement Benelux, a aussi souhaité nous rencontrer.

Cette augmentation de capital, c'est une bonne nouvelle ?

Une très bonne nouvelle. Elle témoigne de la confiance des investisseurs dans la valeur de nos actifs ainsi que dans la façon dont nous gérons la crise. Une crise dont, contrairement à ce qui a pu être dit, nous ne souffrons pas plus que nos concurrents, en tout cas sur notre marché domestique. À l'export, nous nous attendons à une baisse en 2010, après de bons résultats en 2008 et 2009.

62 millions d'actions à 37€ : qu'allez-vous faire avec tout cet argent ?

Cela va nous permettre de rembourser une partie de notre dette et de diminuer la pression des banques à notre égard. En même temps, nous allons vendre des actifs non stratégiques : briqueteries en Angleterre, sociétés de génie civil aux États-Unis, producteurs de chaux en Allemagne... Ces entreprises sont périphériques à notre métier de base, à savoir le ciment, le béton et les granulats.

Il n'est donc pas question de vendre les cimenteries...

Non, et le message que nous voulons faire passer est très



André Jacquemart, directeur général de HeidelbergCement Benelux, veut « perpétuer la relation avec Cimescaut. »

« Les divergences de vues se sont amplifiées ces derniers temps. »

clair à cet égard. La cimenterie d'Antoing est encore plus stratégique que d'autres, vu la proximité de grands gisements de pierre calcaire. Nous voulons au contraire investir. D'où le rachat des 40 % des actions que Cimescaut détenait dans la SA Carrières d'Antoing.

Parlons-en de ce rachat. Sur le fond, Cimescaut affirme que votre démarche est contraire à la convention signée en 1982 par vous et par eux. L'affaire est d'ailleurs devant les tribunaux...

La convention de 1982 disait

que nous pouvions racheter d'office ces 40 % si l'identité des personnes actionnaires chez Cimescaut changeait. J'insiste : la clause parlait bien de personnes physiques et non de famille... Or, certaines personnes ne sont plus là. Quelle était la raison d'être de cette clause ? Quand le courant passe, ou pas, c'est avec des personnes. Tant que les divergences de vues n'existaient pas, il n'y avait pas de raison de remettre le partenariat en cause. Or, malgré la recherche de solutions, ce que nous avons toujours privilégié, les divergences de vues se sont amplifiées ces derniers temps. Notamment sur la façon d'exploiter la pierre : par exemple, quelle pierre est bonne pour le clinker, base du ciment ? Nous avons par ailleurs eu le sentiment que Cimescaut cherchait à influencer à son profit la gestion financière de la SA Carrières d'An-

toing.

Sur la forme, Cimescaut parle de véritable spoliation, affirmant qu'il a été informé de votre décision par un simple recommandé...

Ce n'est pas exact. L'hypothèse de racheter les parts de Cimescaut a été évoquée devant eux plusieurs mois avant et les gens de la famille Bertrand ont été convoqués pour connaître notre décision avant l'annonce officielle. Maintenant, cette décision a été difficile à prendre.

Si la justice vous donne raison, que va-t-il se passer en 2012 quand la convention de 1982 prendra fin ?

Même si Cimescaut ne sera plus notre partenaire au sein de Carrières d'Antoing, il restera un client naturel. Nous voulons mettre le moins d'émotionnel possible et perpétuer la relation. Nous entendons d'ailleurs rester actionnaires de Cimescaut. ■

Opération recapitalisation réussie

Opération réussie ! Les 62 millions d'actions nouvelles émises par la multinationale HeidelbergCement ont été vendues en quelques jours. Achetées 37€ pièce, elles valaient déjà 45€ hier. Il y a même eu plus d'offre que demande. L'augmentation de capital ayant eu lieu, ses dirigeants peuvent enfin commu-

iquer et mettre fin aux spéculations, Heidelberg étant lourdement endetté. Rappelons que CBR Antoing est la propriété de Heidelberg. Qui, début septembre, avait annoncé qu'il détenait désormais 100 % des actions de la SA Carrières d'Antoing, laquelle alimente à la fois la cimenterie et l'usine de concassés Cimescaut.



5
Tournai
Marionnettes
d'automne



7
Antoing
Cross festival :
la piste est prête



10
Enghien Et si
on allait visiter
les pompiers



11
Ath Un nouveau
président
pour l'UTD

AGIMONT ADVENTURE
LE PLUS GRAND SITE DE PAINTBALL DE BELGIQUE (100HA)
15 €/journée + 100 billes gratuites.
www.agimont.be

PROVINCE DE NAMUR
Fédération du Tourisme de la Province de Namur
081/77.67.57 - tourisme@ftpn.be
www.paysdesvallees.be